

Jeudi 8 janvier 2026

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

N° 01

3 cahiers

Pages 2 et 3

Buttes : le projet éolien divise après le verdict

Page 9

Page communale : nouvelle année, nouveaux projets !

Page 11

Basket : en 4 mois, les progrès fleurissons sont flagrantsImprimerie Montandon Sàrl
Place-d'Armes 15
2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

Portrait

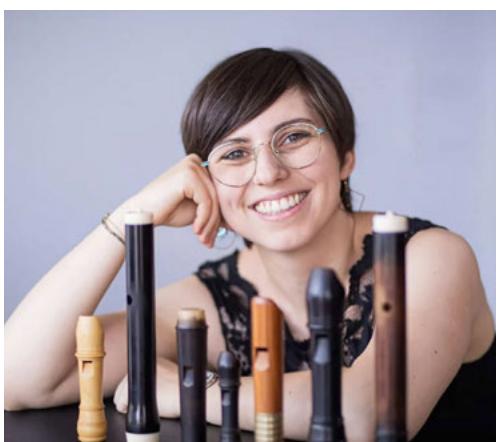
Claude-André Montandon : 27 ans au chevet des forêts du Vallon

PAGE 3 Après 40 ans de carrière, dont 27 au Vallon, le chef du service des forêts de Val-de-Travers, Claude-André Montandon, a pris sa retraite, le 1^{er} janvier dernier. Portrait d'un passionné de nature qui a vu l'évolution des forêts et de son métier. Lorsque nous rencontrons Claude-André Montandon, mi-décembre dernier, celui-ci est affairé à faire «ses» cartons et trier son bureau de Couvet, car le responsable du service des forêts de Val-de-Travers a pris sa retraite le 1^{er} janvier dernier.

OÙ SORTIR

Musique baroque au programme du premier concert de l'année

Les Évasions musicales souhaitent à leur fidèle public une heureuse nouvelle année et se réjouissent de le retrouver ce dimanche à 17h dans le cadre intimiste de la Chapelle aux Concerts. Pour ce premier concert, elles ont réinvité le jeune ensemble Hortus Amoris dont la fougue, le charisme et la haute virtuosité font toujours grande impression. Suite en page 10



HOCKEY SUR GLACE

Fleurier est «dans le coup» avant la dernière ligne droite !

Le CP Fleurier sort de la période des fêtes avec le sentiment du devoir «passablement accompli». Après une période délicate marquée par 4 défaites, les joueurs de Thibaut Creuze ont bien négocié leur double confrontation contre Vendlincourt, conclue par deux succès. Le dernier en date remonte à samedi devant 258 spectateurs à Fleurier. Suite en page 11

Courrier Val-de-Travers HEBDO

BILLET

DE LA SEMAINE

par Rabov

Et ce n'est que le début...

Pour beaucoup, la nouvelle année est la promesse d'un nouveau départ, donc pour certains les bonnes résolutions. Pour d'autres, dont je fais partie, il s'agit d'une espérance que toutes les catastrophes, les violences, les guerres et les inepties du monde et de ses puissants, accumulées en 365 jours, et le millésime 2025 étaient particulièrement graminé, soient désormais derrière et que l'année à venir tende vers le meilleur. Alors quand je regarde ces premiers jours de cette année 2026, je réalise combien j'étais candide d'espérer quoi que ce soit...

Un horrible drame à Crans-Montana qui a coûté la vie à des dizaines de jeunes gens et engendré des centaines de blessés, dont une majorité de graves, et le tout vraisemblablement en raison de multiples et funestes négligences évitables. Pour débuter, il y a moins tragique...

Mais quand, deux jours plus tard, Donald Trump le Grand joue à Vladimir le Terrible, fait fi du droit international et va capturer un président, certes autocrate, pour s'accaparer des richesses pétrolières, j'ai comme une seconde gueule de bois!

Apparemment, l'Univers, Dieu, le Cosmos, le Hasard ou le Destin (choisissez celui qui vous convient) ont décidé de ne pas nous laisser de répit... et ce n'est que le début janvier! Bonne année tout de même...

Créons Imprimons Au Vallon

M imprimerie Montandon
www.imprimeriemontandon.ch

Profitez de nos offres combinées !

Toute publicité publiée conjointement dans les deux titres bénéficie d'un rabais de **15%**

sur chaque annonce

Courrier Val-de-Travers HEBDO

LE JOURNAL
de Sainte-Croix et environs



Horaire de nos bureaux

Lundi - jeudi
08h00 - 12h00
13h30 - 17h00

Vendredi
08h00 - 12h00

Tél. +41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch
www.courrierhebdo.ch

Verrivent SA

Victoire importante pour le projet éolien de la Montagne de Buttes

Le projet du parc éolien de la Montagne de Buttes a remporté une victoire importante au Tribunal fédéral (TF). Ce dernier a annulé la décision de la Cour de droit public cantonale et lui a renvoyé la cause afin qu'elle rende une nouvelle décision conforme à ses considérants. Cet arrêt du TF est déterminant pour de nombreux projets similaires en Suisse car il tranche une question de procédure.

Cette décision marque une étape déterminante pour le projet. Le Tribunal fédéral (TF) confirme que les bases du parc éolien ont été correctement définies et évaluées.

Dans ce cadre, le développement du parc de la Montagne de Buttes ne devrait plus être bloqué par des recours juridiques portant sur le choix du modèle d'éolienne ou sur la procédure d'autorisation.

Les fondements du projet validés

Le TF a jugé que les caractéristiques essentielles des éoliennes prévues, notamment le gabarit maximal, l'implantation, les émissions sonores, les mesures de protection de la faune, la gestion des ombres projetées et les risques liés au givre, avaient été suffisamment précisées et évaluées lors de la pla-

nification et de la procédure d'autorisation.

Il a ainsi écarté l'argument selon lequel l'absence de désignation d'un modèle précis d'éolienne rendrait l'autorisation invalide.

Le projet repose sur un cadre technique clair et contraignant, auquel l'éolienne finalement choisie devra strictement se conformer.

Certains compléments de mesures introduits en cours de procédure cantonale, notamment en matière de suivi environnemental et de protection contre les ombres projetées, devront encore être examinés par la Cour cantonale.

Ces éléments ne remettent toutefois pas en cause les fondements juridiques du projet.

Une perspective de réalisation renforcée

Verrivent et ses partenaires se réjouissent de la décision du TF. Celle-ci permet désormais d'envisager concrètement les étapes menant à une future construction du parc éolien de la Montagne de Buttes.

Le parc comprendra dix-neuf éoliennes implantées sur la Montagne de Buttes. Leur production annuelle avoisinera les 100 GWh, ce qui représente environ 10% de la consommation électrique du canton de Neuchâtel. Le parc contribuera ainsi à la réduction des émissions de CO₂ et au renforcement de l'indépendance énergétique de la Suisse, en valorisant les ressources naturelles disponibles sur les crêtes de la région, dans le respect des exigences environnementales et des populations concernées.

Une portée jurisprudentielle au-delà du projet

Au-delà du cas de la Montagne de Buttes, l'arrêt du TF revêt une portée jurisprudentielle importante. Il clarifie durablement les exigences applicables à l'autorisation des parcs éoliens en Suisse, en confirmant qu'un projet peut être autorisé sur la base de caractéristiques techniques précisément définies, sans devoir arrêter prématurément un modèle d'éolienne.

Cette clarification apporte une sécurité juridique accrue aux projets éoliens en cours ou à venir et contribue à éviter que leur développement soit bloqué par des recours fondés sur des exigences formelles excessives.

Christian Bernet, relations publiques et porte-parole de Verrivent SA

SDIS

Service de défense incendie et de secours

Ils sont sortis

31/12/25

18:38 / Môtiers / alarme automatique sans engagement sur place, à la suite des contrôles d'usage.

04/01/26

23:52 / Saint-Sulpice / évacuation sanitaire avec le camion-échelle, sans engagement sur place.

www.sdis-valtra.ch**REGISTRE DU COMMERCE REGISTRE DU COMMERCE REGISTRE DU COMMERCE REGISTRE DU COMMERCE**

District du Val-de-Travers

HD Express SA, Les Verrières. La société est dissoute par décision de son assemblée générale du 02.12.2025. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: HD Express SA, en liquidation. Les restrictions statutaires à la transmissibilité des actions sont levées de par la loi. Liquidateur: Jacques Sylvain Gabriel Henri, membre du conseil d'administration, lequel continue de signer individuellement. Autre adresse (adresse de liquidation) Avenue du Tribunal-Fédéral 11, Fidurba SA, c/o Philippe Addor, 1005 Lausanne.

Noralice Sàrl, à Val-de-Travers, rue des Moulins 6, 2114 Fleurier. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 19.12.2025. But: la société a pour but l'exploitation d'un établissement public. La société peut également acquérir et gérer des participations dans tous types d'entreprises et de projets en Suisse et à l'étranger, ainsi qu'acquérir, détenir, gérer, rénover et vendre tous types de biens immobiliers. La société peut également accorder à ses filiales directes et indirectes, à ses associés ainsi qu'à des tiers, des prêts et d'autres financements directs ou indirects. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emport: selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés: Hirschi Coralie, de Rohrbach, à Val-de-Travers, et Hirschi Maxime, de Trub, à Val-de-Travers, chacun avec 10'000 parts sociales de CHF 1. Gérants: Hirschi Coralie, présidente, et Hirschi Maxime, lesquels signent individuellement. Selon déclaration à la constitution de la société, il est renoncé à un contrôle restreint.

Lindisima Sàrl (Lindisima GmbH) (Lindisima Sagl) (Lindisima Ltd liab Co), à Val-de-Travers, Avenue de la Gare 9A, 2114 Fleurier. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 16.12.2025. But: la société a pour but: toutes prestations de services et de

conseils dans les domaines de la beauté et du bien-être, incluant notamment les massages, les soins esthétiques et les soins de relaxation; l'achat et la vente de produits cosmétiques, de beauté et de soins ainsi que la commercialisation de compléments alimentaires. Elle pourra en outre faire, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son but social et s'intéresser, sous toutes formes, à toutes entreprises similaires, notamment par la prise de participation dans des entreprises similaires. La société pourra également constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emport: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée: Dominguez Lopez Leticia Esther, du Paraguay, à Val-de-Travers, avec 20 parts sociales de CHF 1000, laquelle est en outre gérante avec signature individuelle. Selon déclaration à la constitution de la société, il est renoncé à un contrôle restreint.

Kottisch Contrôle Electrique Sàrl, à Val-de-Travers, Côte-Bertin 232, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 19.12.2025. But:

la société a pour but l'exploitation d'une entreprise de contrôle des installations électriques, ainsi que l'exécution de tous types de mandat dans le domaine de la formation, notamment en matière de sécurité électrique. Elle peut également acquérir, détenir, gérer, rénover et vendre tous types de biens immobiliers, ainsi qu'accorder à ses filiales directes et indirectes, à ses associés ainsi qu'à des tiers, des prêts et d'autres financements directs ou indirects. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emport: selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associés: Kottisch Natália, de Oberho-

fen am Thunersee, à Val-de-Travers, et Kottisch Henri, de et à Val-de-Travers, chacun avec 10'000 parts sociales de CHF 1. Gérants: Kottisch Henri, président, et Kottisch Natália, lesquels signent individuellement. Selon déclaration à la constitution de la société, il est renoncé à un contrôle restreint.

FONDATION DE LA FAMILLE MICHAUD, à Val-de-Travers, Quartier du Milieu 64, 2127 Les Bayards. Acte de fondation du 30.08.1947. Statuts modifiés en dernier lieu le 11.06.2006. But: le but de la fondation est de maintenir les liens d'amitié entre les descendants de M. François-Edouard Michaud et Mme Adèle-Eulalie Michaud née Barbezat. La fondation est une fondation de famille qui n'est pas soumise à une surveillance étatique et n'a pas l'obligation de désigner un organe de révision. Comité: Pécaut Line, de Reconvilier, à Bretigny-sur-Morrens, coprésidente, Bauer Thibaud, de Neuchâtel, à Prilly, coprésident, Roulet Odile, de La Sagne, à Neuchâtel, secrétaire, Egli Philippe, de Fischenthal, à Milvignes, caissier, et Michaud Boris-Manuel, de Neuchâtel, à Lancy, lesquels signent collectivement à deux. Autre adresse: chemin des Trois-Portes 27, c/o Odile Roulet, 2000 Neuchâtel.

Wytténbach Carrosserie, à Val-de-Travers, rue Saint-Gervais 35, 2108 Couvet. Nouvelle entreprise individuelle. Titulaire: Wytténbach Mathieu, de Kirchdorf (BE), à Val-de-Travers, avec signature individuelle. But: exploitation d'une carrosserie, réparations diverses et vente de véhicules.

Fiduciaire et Gérance de l'Areuse - N. Robert-Nicoud, à Val-de-Travers. Nouvelle adresse: Grand-Rue 19, 2114 Fleurier.

FONDATION DE LA MAISON DE L'ABSINTHE, à Val-de-Travers. Klauser Yann n'est plus membre du conseil de fondation. Fuchs-Rota Sarah, de et à

Val-de-Travers, et Karakash Jean-Nathanaël, de Genève, à Val-de-Travers, sont membres du conseil de fondation; ils n'exercent pas la signature sociale.

AXE IMPACT Sàrl, à Val-de-Travers. Nouvelle raison sociale: Atelier Rebel Sàrl. But modifié: la société a pour but la création, la réalisation, la production, l'achat et la vente de produits publicitaires, ainsi que la conception et la vente d'objets et de textiles upcyclés et/ou Swiss made. La société peut également accorder à ses filiales directes et indirectes, à ses associés ainsi qu'à des tiers, des prêts et d'autres financements directs ou indirects. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emport: selon statuts. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Statuts modifiés le 09.12.2025.

GC Immo Sàrl, à Val-de-Travers, rue des Sugits 7, 2114 Fleurier. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 05.12.2025. But: la société a pour but: la promotion immobilière, l'achat, la vente, la gestion, le courtage, l'expertise et la gérance d'immeubles. La société peut également accorder à ses filiales directes et indirectes, à ses actionnaires ainsi qu'à des tiers, des prêts et d'autres financements directs ou indirects. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emport: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Apports en nature: les actifs et passifs de l'entreprise individuelle «GARAGE OPPLIGER», à Val-de-Travers, selon contrat de transfert de patrimoine du 10.12.2025 et bilan intermédiaire au 30.06.2025, présentant un actif de CHF 161'200.60, un passif envers les tiers de CHF 65'171.71, soit un actif net de CHF 96'028.89, en échange de 20'000 parts sociales de CHF 1.

Garage J. Opplicher Sàrl, à Val-de-Travers, rue Emer-de-Vattel 13, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.12.2025. But: la société a pour but l'exploitation d'un garage, l'achat et la vente de véhicules de toutes marques et réparations. La société peut également accorder à ses filiales directes et indirectes, à ses associés ainsi qu'à des tiers, des prêts et d'autres financements directs ou indirects. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emport: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Apports en nature: les actifs et passifs de l'entreprise individuelle «GARAGE OPPLIGER», à Val-de-Travers, selon contrat de transfert de patrimoine du 10.12.2025 et bilan intermédiaire au 30.06.2025, présentant un actif de CHF 161'200.60, un passif envers les tiers de CHF 65'171.71, soit un actif net de CHF 96'028.89, en échange de 20'000 parts sociales de CHF 1. Associé: Opplicher Julien, de Sigriswil, à Val-de-Ruz, avec 20'000 parts sociales de CHF 1, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration à la constitution de la société, il est renoncé à un contrôle restreint.

JAG Watch Sàrl, précédemment à Genève. Nouveau siège: Val-de-Tra-

vers, rue de l'Areuse 1A, c/o Henri Grandjean & Cie SA, 2103 Noiraique. Nouvelle raison sociale: Perrenoud-Contesse Sàrl. Statuts modifiés le 08.12.2025.

GARAGE OPPLIGER, à Val-de-Travers. Transfert de patrimoine: selon contrat du 10.12.2025, le titulaire a transféré des actifs pour CHF 161'200.60 et des passifs envers les tiers pour CHF 65'171.71, à Garage J. Opplicher Sàrl, à Val-de-Travers. Contre-prestation: 20'000 parts sociales de CHF 1 et une créance de CHF 76'028.89. L'inscription est radiée par suite de remise de l'exploitation.

Garage J. Opplicher Sàrl, à Val-de-Travers, rue Emer-de-Vattel 13, 2108 Couvet. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 10.12.2025. But: la société a pour but l'exploitation d'un garage, l'achat et la vente de véhicules de toutes marques et réparations. La société peut également accorder à ses filiales directes et indirectes, à ses associés ainsi qu'à des tiers, des prêts et d'autres financements directs ou indirects. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emport: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Apports en nature: les actifs et passifs de l'entreprise individuelle «GARAGE OPPLIGER», à Val-de-Travers, selon contrat de transfert de patrimoine du 10.12.2025 et bilan intermédiaire au 30.06.2025, présentant un actif de CHF 161'200.60, un passif envers les tiers de CHF 65'171.71, soit un actif net de CHF 96'028.89, en échange de 20'000 parts sociales de CHF 1. Associé: Opplicher Julien, de Sigriswil, à Val-de-Ruz, avec 20'000 parts sociales de CHF 1, lequel est en outre gérant avec signature individuelle. Selon déclaration à la constitution de la société, il est renoncé à un contrôle restreint.

Portrait

Claude-André Montandon : 27 ans au chevet des forêts du Vallon

Après 40 ans de carrière, dont 27 au Vallon, le chef du service des forêts de Val-de-Travers, Claude-André Montandon, a pris sa retraite, le 1^{er} janvier dernier. Portrait d'un passionné de nature qui a vu l'évolution des forêts et de son métier.

Lorsque nous rencontrons Claude-André Montandon, mi-décembre dernier, celui-ci est affairé à faire «ses» cartons et trier son bureau de Couvet, car le responsable du service des forêts de Val-de-Travers prendra sa retraite à partir du 1^{er} janvier 2026. Et après vingt-sept années à veiller sur les forêts du Vallon, la masse accumulée de documents est importante. «À mon arrivée en 1997, nous étions six gardes forestiers. Aujourd'hui, nous sommes quatre, mais avec une augmentation des tâches», relate Claude-André Montandon en soulignant que la fusion des communes fut probablement le plus grand changement dans le fonctionnement de son travail. «Nous sommes passés de plusieurs petits propriétaires à un grand», note-t-il.

Grâce à un grand-père scieur au pied du Crêt-du-Locle, j'ai de nombreux souvenirs d'enfance marqués par le contact avec le bois et les odeurs de sciure,
Claude-André Montandon

Un aspect essentiel pour le jeune retraité avec la fusion est la professionnalisation du Conseil communal, avec un chef de dicastère disponible en tout temps pour les questions dédiées. «J'ai senti un changement avec une nouvelle dynamique très

motivante», relève Claude-André Montandon en soulignant aussi une bonne intégration des propriétaires privés dans les décisions. Selon lui, le service des forêts, huit personnes à l'heure actuelle, est d'une «taille parfaite».

Premiers pas dans le Jura bernois

Natif du Locle, Claude-André Montandon avoue qu'il a, depuis sa jeunesse, «baigné» dans la forêt et que la nature l'a toujours passionné. «Grâce à un grand-père scieur au pied du Crêt-du-Locle, j'ai de nombreux souvenirs d'enfance marqués par le contact avec le bois et les odeurs de sciure», évoque-t-il, ajoutant qu'enfant il aidait «à la forêt». Si aujourd'hui le garde forestier reconnaît que la sylviculture a toujours été «un objectif», il a d'abord suivi une école de commerce, ne sachant «pas trop quoi faire» à l'époque.

Néanmoins, l'appel des forêts se fait entendre. Après des études de forestier-bûcheron puis de garde forestier au début des années nonante, Claude-André Montandon part pour le Jura bernois pour une première expérience professionnelle. «Il n'y avait pas de place dans le canton de Neuchâtel. Mais travailler quatre ans pour un petit domaine était parfait pour se faire la main», explique-t-il en soulignant l'importance d'aller découvrir d'autres pratiques. En 1997, il postule pour une place au Val-de-Travers, «berceau de la forêt jardinée». «Ce n'était pas un critère absolu, mais un plus. La forêt



jardinée cela me parle. Ce modèle a 140 ans et a fait ses preuves», précise-t-il, ajoutant que la qualité de vie a aussi compté dans le choix du Val-de-Travers. «C'était une évidence de s'établir là où je travaille», note-t-il.

Défenseur de la forêt jardinée

Le modèle de la forêt jardinée, basé sur la pratique de «l'écrémage» et développé au Val-de-Travers depuis la fin du 19^e siècle est pour le jeune retraité le «moins perturbé des modèles», alliant gestion économique avec du bois de qualité et capacité de restauration de la forêt. Une capacité qui sera importante pour les décennies à venir. «Les tempêtes rythment la vie des forestiers», relève Claude-André Montandon, en se souvenant de Lothar en 1999. «Mais le choc est plus grand avec le déclin des forêts en raison du réchauffement climatique».

partie des activités. Nous avons aussi la fonction d'agent nature, un aspect intéressant qui a pris de l'importance avec le temps», évoque-t-il, ajoutant également des collaborations dans la protection contre des risques naturels par exemple. Une expérience de la forêt et de la nature que le garde forestier a aussi développée dans sa mission de ranger depuis quinze ans. «À 50 ans, j'ai senti l'envie d'un renouveau et complété mes compétences dans la gestion du public», détaille-t-il.

Plus une forêt est complexifiée plus elle est résistante,
Claude-André Montandon

Selon ce dernier, les activités de la société dans la nature sont en augmentation et il est nécessaire de gérer cette pression. «Il faut essayer de faire cohabiter différents centres d'intérêt, entre l'économique, les loisirs et la nature», relève Claude-André Montandon. Expertise qui pourrait être assurément utile dans sa retraite. Membre du Club alpin suisse, il a l'envie de plus s'impliquer dans le gardienage d'une cabane dans la région du Simplon et de faire plus de randonnées à l'avenir. «La montagne est ma deuxième passion. J'ai besoin de relief!», conclut-il. Alors souhaitons-lui de belles randonnées

Gabriel Risold

Passion pour la montagne
Si Claude-André Montandon a vu les forêts évoluer, les composantes de son métier ont aussi changé. «Désormais, la gestion forestière et du bois n'est seulement qu'une

Éoliennes dans le Val-de-Travers Le Tribunal fédéral sacrifie la démocratie

Par un arrêt qui vient de tomber concernant le projet de parc éolien de la Montagne de Buttes, le Tribunal fédéral (TF) vient de franchir une nouvelle ligne rouge: il sacrifie le droit de regard de la population et donc la démocratie. On se rappelle que le Tribunal cantonal avait annulé les permis de construire comme il ne pouvait pas juger leur compatibilité avec le droit, le type d'éolienne n'étant pas connu. Le promoteur (Groupe E et les Services industriels de Genève) avaient fait recours au TF, qui vient de leur donner une fois de plus raison.

Le Tribunal fédéral (TF) estime en effet qu'il n'est pas nécessaire de connaître le modèle précis des éoliennes au moment de la délivrance du permis de construire. Selon lui, les impacts sur le paysage, le bruit, la faune, les ombres portées ou encore les projections de glace, pourraient être évalués sans savoir quelles machines seront finalement installées. Une position pour le moins singulière, tant ces impacts dépendent directement des caractéristiques techniques des éoliennes.

En invoquant l'évolution rapide des technologies, le TF accepte

que le choix des machines soit repoussé à plus tard, lors de l'appel d'offres, renvoyant les contrôles effectifs après l'octroi du permis de construire. Seul le Canton est habilité à s'assurer de la légalité des éoliennes qui seront construites, sans aucun droit de regard démocratique de la population. Autrement dit, on demande aux habitants de faire confiance à des vérifications hypothétiques effectuées par le Canton, qui est lui-même un fervent adepte des éoliennes et... actionnaire de Groupe E, le promoteur. Le conflit d'intérêts saute aux yeux, mais le TF n'y voit pas le moindre problème.

Cette décision donne un signal extrêmement préoccupant: le droit de regard de la population s'efface devant les intérêts financiers des grands groupes électriques. Manifestement acquis à la cause éolienne, le TF semble oublier une fois de plus qu'au pied des machines il y a des êtres humains, des paysages, une biodiversité et une qualité de vie menacés de manière irréversible.

Dans le Val-de-Travers, cette jurisprudence est vécue comme un profond mépris des réalités locales. Elle renforce l'impression d'une justice fédérale déconnectée du terrain, plus soucieuse de faciliter les pro-

jets financiers que de protéger les populations concernées.

Dans ce contexte, les deux initiatives populaires fédérales pour la protection des forêts et des communes prennent une importance capitale. Soumises au vote en 2027, elles sont le dernier rempart contre l'industrialisation massive du cadre de vie. La population est appelée à s'engager et à soutenir ces initiatives, pour défendre l'avenir du Val-de-Travers et le respect des principes démocratiques.

Thierry Ray, président de l'association Les Travers du Vent

LETTRES....OUVERTES

Joyeux Noël en effet

Voilà ce que j'ai ressenti après avoir accepté, avec plaisir, l'invitation au dîner de Noël élaboré par le Parlement des jeunes du Val-de-Travers.

Cette rencontre était imprégnée de regards spontanés et authentiques envers tout le monde, avec attention aux détails, ce que constitue la solidité d'une entreprise, entraide et reconnaissance envers des personnes de tous âges, débordant de créativité et de gentillesse, le tout résultant à susciter une chimie collective de bien-être. Bravo!

Merci à tous les acteurs et partenaires pour leur précieuse contribution.

Eva Renée, Fleurier

Une lettre ouverte doit faire au maximum 2500 signes, sans propos injurieux. Elle doit obligatoirement mentionner le nom, le prénom et le domicile de l'auteur. À défaut, elle ne pourra être publiée. La rédaction se réserve le droit de publier ou non toute lettre reçue.

NAISSANCE

Lina est fière d'annoncer l'arrivée de sa petite sœur



Nous réalisons des faire-part de naissance à votre image.



imprimerie
Montandon

Créons | Imprimons | Au Vallon

imprimeriemontandon.ch

Les pharmacies de garde au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11h à 12h et de 17h à 18h pour les urgences. **0848 134 134**

Pharmacie de garde
du samedi 10 au dimanche 11 janvier:
Pharmacieplus Bourquin, Couvet.

RHNe Val-de-Travers, Couvet (7j/7 et 24h/24)
Réception-secrétariat 032 864 64 51
Policlinique 032 919 47 08

Service de l'eau de Val-de-Travers 032 886 43 78
numéro d'urgence

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au **032 886 43 45**

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Un problème de santé ?

Composez le bon numéro

Urgences	144
Service de garde: médecin dentiste ou pharmacie	0848 134 134
Hotline pédiatrique	0848 134 134
Intoxication	145
Police-secours	117
Pompier (SDIS Valtra)	118
Police Fleurier	032 889 62 27

FLEURIER

*Sois fidèle jusqu'à la mort
Et je te donnerai la couronne de vie.
Apocalypse 2.10*

Ses fils:
Pierre **Bonnet** et son épouse Patricia,
† François **Bonnet**,
Sa petite-fille: Chloé **Bonnet**,
Sa belle-fille: Marianne **Wolfsgruber-Bonnet** et famille,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Madame
Simone BONNET**
née Viérin

survenu le 20 décembre 2025, à l'âge de 103 ans.
Un dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.
Pour honorer sa mémoire, vous pouvez adresser un don en
faveur de l'association Un P'tit Plus, 2114 Fleurier, IBAN CH33
8080 8001 2627 9789 0, mention deuil « Simone Bonnet ».

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

MÔTIERS

*Ne soyez pas tristes de mon départ
mais soyez heureux de ce que nous avons
vécu ensemble.*

Ses enfants:
Liliane et Jacques **Robert-Bielser**,
Jean-Claude **Bielser**,
Ses petits-enfants:
Mélanie, Delphine et son ami Christophe,
Yannick et son épouse Salomé,
Ses arrière-petits-enfants:
Logan et son ami Kilian, Natan, Timéa, Aaron, Léonie,
La famille † Armand **Kopp**,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Madame
Marthe BIELSER-KOPP**

enlevée à leur tendre affection, dans sa 94^e année.
Une cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresses de la famille: Monsieur Jean-Claude Bielser
Avenue Daniel-Jeanrichard 2a
2114 Fleurier
Madame et Monsieur
Liliane et Jacques Robert
Hôpital 20a
2114 Fleurier

Un grand merci à l'ensemble du personnel du home
Les Marronniers à La Côte-aux-Fées, pour sa gentillesse et son
dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

«La douleur peut durer
toute la nuit,
mais la joie revient le matin.»

– Psaume 30:5 –

**Toutes formalités
À votre service
24 h sur 24**
Prévoyance funéraire

DUBOIS YAN
Sarl
POMPES FUNÉBRES • VAL-DE-TRAVERS

ESPACE DEUIL
L'ORÉE DUBOIS
Rue de l'Industrie 19 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 12 64 - pf.dubois@bluewin.ch

LES VERRIÈRES

*Jusqu'au bout tu as voulu vivre et être avec nous,
Mais ton corps ne pouvait plus...
Sans bruit tu es parti rejoindre la lumière
nous laissant l'espérance et la force qui t'animaient.*

Son épouse: Jocelyne **Orsat-Gaille**,

Ses enfants:
Blaise **Orsat**, sa compagne Céline et ses enfants Emile et Léon,
Cindy et Jérôme **Geiser-Orsat**,

Ses petits-fils:
Kilian et son amie Alicia,
Alexandre et son amie Milena,

Sa sœur: Lucette et † Frédéric **Fuchs-Orsat** et famille,
Son frère: † Marcel et Josiane **Orsat** et famille,

Ses beaux-frères et belles-sœurs:
Jeanne-Marie et Pierino **Boggia** et famille,
Lisette et Jean-Daniel **Robert** et famille,
François et Marie-Claire **Gaille** et famille,
Francis **Gaille**,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies
ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Charles-Albert ORSAT**
dit Bébert

qui s'est endormi entouré de l'amour des siens,
le 27 décembre 2025, à l'âge de 75 ans.

*Papa,
Un ange est passé, tu l'as suivi.
À présent tu ris et brillas parmi les étoiles*

La cérémonie d'adieu a eu lieu au temple des Verrières, le mardi 30 décembre, suivie de la crémation sans suite.

Adresse de la famille: Madame Jocelyne Orsat
Le Crêt 155, 2126 Les Verrières

Un grand merci à l'ensemble du personnel des soins à domicile
de la Côte et à Nicole pour leur bienveillance, leur dévouement
et l'humanité exemplaire dont ils ont fait preuve.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Marbrerie Terziani
2108 COUVET
Téléphone 032 863 13 62

COUVET

*Tu n'es plus là où tu étais
mais tu es pourtant là où nous sommes.*

Ses filles:
Amanda **Sapart**,
Célia **Sapart**, son compagnon Benoît et leur fils Thibo,
Son compagnon: Laurent **Plantard**,

Ses frères et sœurs:
Brigitte **Bey** et son mari Michel,
Bruno **Villatte** et sa compagne Chantal,
Florence **Spadaro** et son mari Réal,

Ses neveux et nièces, ses nombreux cousins, cousines, et amis,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame
Catherine SAPART**

qui a tiré sa dernière révérence le vendredi 19 décembre 2025,
à l'âge de 73 ans.

Une cérémonie d'adieu a eu lieu le mercredi 24 décembre
au temple de Môtiers.

Tous nos plus chaleureux remerciements vont au personnel des
soins à domicile de la Côte, à la doctoresse Antonioni ainsi qu'aux
anges gardiens des soins intensifs de l'hôpital Pourtalès pour leur
dévouement et leur grand professionnalisme.

En lieu et place des fleurs, vous pouvez adresser un don en faveur
de l'association Un P'tit Plus, 2114 Fleurier, IBAN CH33 8080 8001
2627 9789 0, mention deuil « Catherine Sapart ».

Adresse de la famille: Monsieur Laurent Plantard
Chemin de la Tuilerie 4
2108 Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

MANIFESTATIONS | EMPLOIS

FRUTIGER
M O D E

SOLDES
de 20% à 50%

FERMÉ
le lundi matin et
le mercredi après-midi

2400 LE LOCLE
032 931 17 20 / www.frutiger-mode.ch



Centre culturel du Val-de-Travers

Chapelle aux Concerts de Couvet

évasions musicales
Val-de-Travers

Dimanche 11 janvier 2026 à 17 h

Hortus Amoris
«Le retour de la paix»

Catherine Michel, soprano
Charlotte Schneider, flûtes
Regula Schwab, violon baroque
Sacha Levy, viole de gambe
Damien Desbenoit, clavecin

Œuvres de Montéclair, Marin Marais, François Couperin, Telemann et Elisabeth Jaquet de la Guerre

Entrée libre, collecte, verrée

COLLISÉE
CINÉMA DU VAL-DE-TRAVERS

SALUT BETTY
JEU 8 JAN - 20H00 | DIM 11 JAN - 20H00

LA FEMME DE MENAGE
VEN 9 JAN - 20H30 | SAM 10 JAN - 20H30 | DIM 11 JAN - 17H00

ARCO
SAM 10 JAN - 14H30

LE CHANT DES FORÊTS
SAM 10 JAN - 17H30

ZOOTOPIE 2
DIM 11 JAN - 14H30

ABONNE-TOI À NOTRE CANAL WHATSAPP

Sy Sarah Modolo
Thérapeute

Rue de la Montagnette 19 - 2111 Fleurier
+41 79 290 76 61

www.sarah-modolo.ch

ALD SERVICES SÀRL

NETTOYAGE ET ENTRETIEN D'IMMEUBLES,
DE BÂTIMENTS ET DE LOCAUX

DÉMÉNAGEMENT

TRANSPORT D'OBJETS

ENTRETIEN EXTÉRIEUR

AIDE AU MÉNAGE

Les Raies 2 - 2115 Buttes
+41 79 819 47 95 - info@ald-services.ch

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

2108 COUVET
+41 32 863 12 16
info@codonisa.ch

Calendrier des manifs**2026****JANVIER**

- 11 COUVET musique baroque, org. Évasions musicales
- 17 FLEURIER souper de soutien, org. guggenmusik Mystic Vallon's
- 22 NEUCHÂTEL La Tempête, org. Société d'Émulation
- 23 FLEURIER soirée Seventies-Eighties, org. Association Trouble A Events
- 31 COUVET 12 heures des tripes, org. Lion's Club

FÉVRIER

- 1 COUVET récital trombone et piano, org. Évasions musicales
- 7 MÔTIERS concert annuel, org. fanfare l'Harmonie
- 8 BUTTES 30^e Chasseron-Buttes et 12^e du Trophée
- 14 COUVET concert annuel, org. fanfare l'Harmonie
- 14 TRAVERS soirée annuelle, org. FSG
- 14 FLEURIER kermesse, org. paroisse catholique
- 28 FLEURIER grande vente de gaufres, org. Un P'tit Plus

MARS

- 1 MÔTIERS marche du 1^{er} mars, org. FSG Môtiens
- 6 NEUCHÂTEL steps : Play Dead, org. Société d'Émulation
- 7-8 FLEURIER coupe fleurisane, org. CPA Val-de-Travers

- 14 COUVET défilé de mode par l'Atelier Jo Confection et l'Atelier Santana, org. la MADi

- 15 LES VERRIÈRES dîner musical, org. Amicale de la fanfare
- 21 FLEURIER concert du Chœur d'Hommes
- 28 FLEURIER gala de patinage artistique, org. CPA Val-de-Travers
- 28 MÔTIERS passation de pouvoir, org. Noble corporation de l'Abbaye
- 28 FLEURIER loto, org. Un P'tit Plus

AVRIL

- 1 NEUCHÂTEL Marc Donnet-Monay, org. Société d'Émulation
- 11 LES VERRIÈRES concert annuel, org. fanfare l'Echo de la Frontière
- 18 FLEURIER Vid'armoires, org. Nantibatingou
- 18 LES BAYARDS concert annuel, org. les accordéonistes La Gaîté
- 21 NEUCHÂTEL Dracula, org. Société d'Émulation

- 24-26 COUVET concert bal musette, org. Chœur de l'Amitié

- 26 COUVET histoires de musique et accordéon, org. Évasions musicales

MAI

- 9 FLEURIER concert de printemps, org. Areusia-Aurore
- 10 MÔTIERS-BOVERESSE fête des Mères, org. fanfare l'Harmonie

- 21 NEUCHÂTEL personne n'est ensemble sauf moi, org. Société d'Émulation

- 29-31 FLEURIER AR Mood Festival

- 29-31 VAL-DE-TRAVERS 31^e Swiss Canyon Trail

JUIN

- 10 COUVET Bobby Cheng et Quatuor Solem, org. Évasions musicales

- 12 COUVET souper de soutien - concert, org. fanfare l'Harmonie

- 13 COUVET fête de district des musiques du Val-de-Travers, org. fanfare l'Harmonie

- 13 BOVERESSE fête villageoise

- 19-20 SAINT-SULPICE fête villageoise

JUILLET

- 4 COUVET tournoi de football inter-entreprises

AOÛT

- 14-16 LES BAYARDS 71^e mi-été

SEPTEMBRE

- 12-13 LA CÔTE-AUX-FÉES championnats de Suisse de course d'orientation, org. ANCO

- 12 BUTTES fête des fontaines

OCTOBRE

- 24 FLEURIER Vid'armoires, org. Nantibatingou

Valorisez vos annonces via notre site
www.courrierhebdo.ch

Cette offre est valable uniquement en duo avec une annonce dans le Courrier du Val-de-Travers hebdo version papier. Nos emplacements sont limités, alors ne tardez pas à demander nos tarifs.





• Pasquier 21
• Fleurier
• 032 861 16 95
• 079 417 99 58
• ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin

CHERCHE À LOUER
au Vallon
maison de 2 appartements
avec jardin et garage.
Tél. 078 734 75 18



ENTREPRISE GÉNÉRALE EN BÂTIMENTS
G. FREY et fils sa
CARRELAGE
Faïence - Mosaïque - Dallage
Pierre naturelle - etc...

Clos Donzel 5 - 2114 Fleurier - T. +41 32 861 30 17 - admin@gfreyetfils.ch



CHAUFFAGE · SANITAIRE
SERVICE APRÈS-VENTE
pompes à chaleur et énergie renouvelable

Service 079 179 04 20
Chauffage-sanitaire 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

**APPARTEMENT
4 PIÈCES
À LOUER?**

l'emplacement idéal pour votre annonce.

032 861 10 28

INFO@COURRIERHEBDO.CH

Courrier du Val-de-Travers HEBDO

Mort de Brigitte Bardot

Tomi Tomek nous ouvre son incroyable correspondance avec l'icône française !



Une partie de l'équipe de SOS Chats Noirague, réunie lors des fêtes.

«Notre amitié a duré de 1985 jusqu'à maintenant. Je réalise aujourd'hui que c'est long, 40 ans ! Au début on se disait «vous» et on discutait peu. C'est elle qui a donné de la lumière à notre refuge SOS Chats Noirague. Les journalistes s'en fichaient de nous jusqu'à ce qu'elle nous apporte son soutien», explique Tomi Tomek.

Leur relation a ensuite beaucoup évolué jusqu'à ce que les deux femmes se lient d'amitié : «Quand ma compagne est décédée en avril 2018, elle m'a tout de suite envoyé un mot. À son âge elle avait déjà perdu beaucoup d'ami(e)s proches

et elle comprenait ma détresse. J'avais besoin de ses conseils.»

Brigitte Bardot avait un œil sur le Courrier



Entre les deux copines de lutte pour la cause animale, pas de surjeu mais juste de la sincérité. Une sincérité qui s'exprimait essentiellement à travers un échange de courriers régulier. «Je ne l'ai eue que deux fois au téléphone. Mais je trouve que c'est plus précieux et personnel de s'écrire. Ses mots, je ne peux pas les oublier. Ils sont vrais et ça se voit. On s'envoyait aussi

des photos et des articles de presse. Je lui ai transmis tous les articles parus dans le *Courrier du Val-de-Travers hebdoo* pour défendre les animaux.» Dans sa collection, Tomi garde aussi une superbe photo de Brigitte qu'elle lui avait donnée en cadeau.

Un isolement toujours plus grand

La présidente de SOS Chats Noirague est aujourd'hui déléguée de la Fondation Brigitte Bardot pour la Suisse. Elle est aussi devenue une amie de son assistant personnel qui a pris une importance énorme dans sa vie plus l'âge avançait. «Brigitte était toujours très sollicitée mais elle était aussi fatiguée. Il m'a raconté que des admirateurs campaient devant sa villa et allaient même jusqu'à faire voler des drones au-dessus de sa maison pour tenter de l'apercevoir. Cela la stressait beaucoup.» Et même si la star s'est encore plus isolée à partir de 2023, le lien n'a pas été rompu avec Tomi : «Son assistant personnel, Frank, était l'un des rares à pouvoir lui rendre visite à la Madrague (le nom de sa maison de St-Tropez). Il me disait toujours qu'elle pensait à moi et que je pouvais compter sur elle en cas de besoin.»

«Je parle encore au présent à son sujet»

«On est vraiment devenues amies avec le temps. On se tutoyait et elle répondait présent dès que SOS Chats avait besoin de son soutien pour une action ou une pétition.» Aussi, quand Tomi a pris la plume pour écrire un livre sur ses «boules de

poils» – Aux Noms des Chats –, c'est la conseillère littéraire de Brigitte qui s'est chargée en partie du layout (organisation visuelle de l'ouvrage). «Et Brigitte Bardot m'a fait l'honneur d'écrire la préface d'un autre livre sur SOS Chats Noirague.

Juillet 2019

Bravo ma Tomek
tu es extraordinaire !
Tout ce que tu fais est magique.
Sauve les petits chats c'est une idée magnifique, ça fallait y penser !
Felicité de ma part au RORO
"LECRF" un nom précieux pour sauver les petits chats !!!
Voulez形成 une équipe de choc contre le cirrus humain. Merci à vous 2 -
je t'aime, un peu, beaucoup, passionnément, et je t'aime !
Tomek

Croyez-moi, elle doit vraiment aimer quelqu'un pour faire ce geste. Je vois que je parle encore au présent à son sujet, j'ai encore de la peine à réaliser qu'elle n'est plus de ce monde...» Grâce à ce précieux courrier, le lien entre les deux femmes est immortel!

Kevin Vaucher

Créons & Vivons
DANS L'ÉMERVEILLEMENT D'UN LIEU
PLEIN DE VIE ET DE POÉSIE

Timothee Grisel
PAYSAGES
WWW.TIMOTHEEGRISEL.CH
+41 79 706 45 32
contact@timothegrisel.ch

LABORATOIRE DENTAIRE
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires

M.C Huguenin
Technicienne Diplômée
Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER COUVET
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

Élan...

Janvier 2026

éren
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

À ciel ouvert

L'hiver est particulièrement propice pour voir des traces d'animaux de toutes sortes dans la nature. Ces traces racontent une histoire. Elles communiquent des informations aux autres congénères. Elles signalent une présence, une activité. Elles peuvent indiquer un danger ou une source de nourriture. Elles sont un signe de vie. Nous laissons toutes, tous, des traces de notre passage sur notre Terre. Et j'aime à penser que Dieu laisse des traces dans l'Histoire et dans mon histoire. Car les limites de la vie humaine ouvrent dans le cœur des hommes un désir de plus vaste, de plus grand, et l'obligent depuis la nuit des temps à se poser des questions, à chercher plus loin, et peut-être en tâtonnant, à rencontrer Dieu. Cette quête d'infini de l'être humain qui tâtonne, on la reconnaît tout autour de nous, sous de multiples formes : dans les religions, dans les réflexions philosophiques, mais aussi dans l'art, dans les sciences, ou dans l'amour.

Une psychanalyste d'aujourd'hui (Marie Balmay) affirme à plusieurs reprises dans ses livres combien il est essentiel de laisser pour l'être humain «*le ciel ouvert*», c'est-à-dire de laisser ouverte la question de Dieu, de ne jamais mettre une chape de plomb qui referme le ciel et empêche cette quête ; c'est une question de vie ou de mort psychique.

Dans le livre des Actes, je lis : «*Dieu, qui a fait le monde et tout ce qui s'y trouve, est le Seigneur du ciel et de la terre, et il n'habite pas dans des temples construits par les hommes. Il n'a pas besoin non plus que les humains s'occupent de lui fournir quoi que ce soit, car c'est lui qui donne à tous la vie, le souffle et tout le reste. À partir d'un seul homme, il a créé tous les peuples et les a établis sur la terre entière. Il a fixé pour eux le moment des saisons et les limites des régions qu'ils devaient habiter. Il a fait cela pour qu'ils le cherchent et qu'en essayant tant bien que mal, ils parviennent peut-être à le trouver. En réalité, Dieu n'est pas loin de chacun de nous, car: C'est par lui que nous vivons, que nous bougeons et que nous sommes.*» (Actes 17, 24-28a)

Je crois qu'il y a en chaque être humain une quête de l'infini, une recherche de la trace de Dieu en nous. Et en tâtonnant, chacun peut trouver Dieu – ce Dieu qui, pour moi, a montré dans le Christ Ressuscité d'entre les morts son plus beau visage, celui de la clarté et de l'espérance.

Alors bonne année 2026 à «*ciel ouvert*»!

Véronique Tschanz Anderegg, pasteure

Célébrations du mois de janvier 2026

Samedi 10 janvier – prière pour la paix avec les chants de Taizé	17 h – Môtiers – Jean-Samuel Bucher
Dimanche 11 janvier culte en randonnant	10 h – Fleurier – Véronique Tschanz Anderegg
Dimanche 18 janvier – semaine de l'unité, célébration œcuménique	10 h – Môtiers – Guillaume Klauser
Samedi 24 janvier	17 h – Môtiers – Sébastien Berney
Dimanche 25 janvier	10 h – Noirague – Sébastien Berney
Dimanche 1 ^{er} février – culte radiodiffusé	9 h 30 – Môtiers – Guillaume Klauser

Mémento
ACTIVITÉS-RENCONTRES-REPAS

Fleurier
Club de midi
Ma 20 janvier – 12 h – CORA, Patinage 1, Fleurier. Repas à Fr. 15.- (entrée, plat, dessert, boisson et café). Sur inscription jusqu'au vendredi précédent au 032 886 46 20 du mardi au vendredi de 9 h à 12 h.

Couvet
Vendredis-midi
Ve 9, 16, 23 et 30 janvier – 12 h – cure – repas simple, sans inscription, collecte au profit des projets Terre Nouvelle.

Travers
Rencontre du groupe Pour tous
Me 14 janvier – 11 h 30. Foyer La Colombière. Repas Fr. 15.-, ouvert à tous. Inscription : Eliane Flück, 032 863 27 32 ou 079 401 35 39
Marlise Baur, 032 863 20 57 ou 079 603 59 40.

Bric-à-Brac – Grand-Rue 6, Couvet
Fermeture hivernale du 19 décembre 2025 au 20 janvier 2026
Ouvert tous les mercredis après-midi de 14 h à 16 h 30, tous les jeudis matin de 9 h à 11 h 30, ainsi que les 1^{ers} samedis de chaque mois de 9 h à 11 h 30.

PRIÈRES ET PARTAGES

Couvet
Prier ensemble
Tous les 2^{es} lundis de chaque mois
Lu 12 janvier – de 18 h à 19 h, cure de Couvet. Se laisser guider par l'esprit pour un moment de prières.

Page Internet: www.eren.ch/vdt

Œil du lecteur

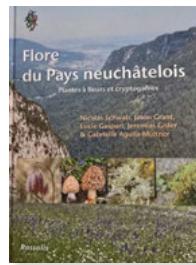


Bouquetin posé sur son piédestal profitant d'un rayon de soleil. © Jean-Charles Sautaux

LIVRE

Flore du Pays neuchâtelois

Cet ouvrage propose de découvrir la flore du Pays neuchâtelois, des rivages du lac de Neuchâtel au sommet du Creux du Van, flore qui se distingue par une diversité et une richesse particulièrement élevées, compte tenu du petit territoire considéré. Agrémenté de nombreuses illustrations, ce livre présente les différents milieux naturels avec les types de végétation et les espèces qui leur sont propres. Sa particularité est de traiter non seulement des plantes à fleurs, mais également des fougères, des mousses, des lichens et des champignons. Il permet ainsi d'obtenir une vision globale des



espèces caractéristiques des différents milieux, mais aussi d'apprendre à reconnaître les espèces les plus fréquentes des différents groupes. Il en ressort une image inédite de la biodiversité végétale et fongique du Pays neuchâtelois.

La flore du Pays neuchâtelois est publiée sous la direction de spécialistes des sciences naturelles, mais s'adresse à tous : aux visiteurs et aux randonneurs, comme aux personnes intéressées par la nature et aux différents groupes d'organismes qui la composent.

Coédité avec le Club jurassien, en vente au Kiosque de Couvet ou sur www.rossolis.ch

On s'est installé dans le salon des loset pour découvrir un conte pour enfants !



Cela fait déjà un an qu'Adriana et Philippe Loset ont fermé la porte de l'espace culturel Bleu de Chine à Fleurier. Mais derrière la battante de Bovet-de-Chine 3, la vie ne s'est pas éteinte pour autant. Elle a même pleinement repris ses droits. Certes, le lieu n'abrite plus d'expositions mensuelles mais le couple a installé ses meubles dans l'ancienne galerie d'art. En parallèle, les deux artistes continuent de montrer de quoi ils sont capables artistiquement ailleurs qu'au Vallon.

«One shot culturel» et «shot d'adrénaline»

Et de temps en temps, comme ce fut le cas le 20 décembre dernier, ils poussent un peu le canapé du salon



Du sens derrière les mots

Petit à petit et d'aller-retour en aller-retour, sculptures et peintures ont trouvé place dans l'appartement du couple. Dans cette ambiance cosy, il ne manquait plus qu'une bonne histoire à raconter autour du «poêle à bois». Et ça tombe bien, Adriana vient justement de sortir le 2^e volet de son livre pour enfants «Vida Prumpe»! «C'est une histoire toute simple – mais pleine de sens – autour des mots, de leur signification et surtout de ce qu'on en

fait. Cela parle de générations et de relations aussi.» Si le 1^{er} volet – Le tableau bleu – avait été écrit en français et en allemand, celui-ci – Des mots plein les poches – se contente du français. Comme le précédent, il pourrait servir d'outil pédagogique dans le cadre scolaire.

Kevin Vaucher

Incendie catastrophique de Crans-Montana Journée nationale de deuil

Le Conseil fédéral a déclaré le 9 janvier 2026 journée nationale de deuil. Cette décision fait suite à l'incendie catastrophique de Crans-Montana.

En cette journée:

- Une messe diocésaine, ouverte à toutes et tous, aura lieu à la cathédrale Saint-Nicolas à Fribourg, à 18 h 15.
- Les paroisses et lieux de culte sont invités à proposer des temps de prière et recueillement.
- À 14 h, les cloches des églises sonneront dans toute la Suisse: elles sonneront d'abord l'heure, puis retentiront pendant cinq minutes en signe de recueillement commun et de solidarité nationale.

Le Conseil fédéral et les Églises invitent la population à consacrer ce moment à la mémoire des défunt, à la solidarité avec les blessés et leurs proches, ainsi qu'à la gratitude envers toutes les forces d'intervention qui contribuent avec un grand engagement à surmonter la crise. Il s'agit notamment des services de secours, des spécialistes en médecine, en psychologie et en accompagnement spirituel, ainsi que l'ensemble des responsables politiques.

Le Service diocésain de la communication

Services religieux ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 8 au 15 janvier

MÔTIERS

Samedi 17 h | prière pour la paix avec les chants de Taizé | J.-S. Bucher

FLEURIER

Dimanche 10 h | culte en randonnant V. Tschanz Anderegg

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 8 au 16 janvier

FLEURIER

Ce soir jeudi 19 h | messe Vendredi 17 h | chapelet en italien Dimanche 10 h | baptême du Seigneur | messe Lundi 19 h | chapelet Mercredi 16 h | chapelet en italien Jeudi 15 19 h | messe Vendredi 16 17 h | chapelet en italien

COUVET

Samedi 17 h 30 | messe Mercredi 14 h 30 | chapelet – 15 h | messe 19 h 15 | adoration eucharistique

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 8 au 16 janvier

Dimanche 10 h - 11 h 30 | culte | Michel G. Jeudi 15 20 h - 21 h | rencontre dans le cadre de la semaine universelle de prière Vendredi 16 19 h - 21 h 30 | soirée femmes 1^{er} jeudi du mois 20 h - 21 h | prière pour les missionnaires tous les autres jeudis 20 h - 21 h | partage et prières Lieu: église évangélique Libre de La Côte-aux-Fées, Av. Bellevue 6, 2117 La Côte-aux-Fées Pour consulter le programme de nos activités à tout moment www.eelcaf.ch/agenda

LE PHARE - FLEURIER

Lecture de la Bible: tous les mercredis à 9 h 30. Culte: le 2^e et 4^e dimanche du mois à 10 h. Accueil café 9 h 30 Projection de la série «The Chosen»: le 3^e dimanche du mois à 10 h. Av. Daniel-Jeanrichard 2b. info@lephare.ch Toutes les infos sur: www.lephare.ch

AMOUR ET ESPoir

Mercredi 19 h - 20 h 30 | prière d'intercession Vendredi 19 h 30 - 20 h 30 | partage de la parole de Dieu | Zoom Dimanche 10 h - 12 h | culte Dernier vendredi du mois 22 h 30 - 3 h | veillée de prières Rue des Moulins 2A, Couvet, 077 940 97 51 ou 078 667 91 32.

LES BAYARDS

*Quand les forces s'en vont
Quand l'énergie diminue
Ce n'est pas la mort, mais la délivrance.*

Ses fils:

Marcel et Patricia **Buchs**, leurs enfants et petits-enfants, René et Chantal **Buchs**, leurs enfants et petits-enfants, Daniel **Buchs** et ses enfants,
Sa sœur: Suzanne **Magnin** et famille,
Ses belles-sœurs, son beau-frère, ses neveux et nièces, ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur Ernest BUCHS

enlevé à leur tendre affection, le 6 janvier 2026, dans sa 96^e année. La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: René et Chantal Buchs Levant 3, 2114 Fleurier

La famille remercie chaleureusement le personnel du home Les Sugits à Fleurier ainsi que Madame Valérie Racine, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

*Quand je marche dans la vallée
de l'ombre de la mort
Je ne crains aucun mal car tu es avec moi.
Psaume 32.8*

La famille, les proches et connaissances de

Madame Elsa DROËL

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu le 26 décembre 2025, à l'âge de 91 ans.

Un dernier adieu a eu lieu dans l'intimité.

Pour honorer sa mémoire, vous pouvez adresser un don en faveur de la Paroisse réformée évangélique du Val-de-Travers, 2112 Môtiers, IBAN CH71 0900 0000 2000 7000 1, mention deuil «Elsa Droël».

Un grand merci à tout le personnel du home Clairval à Buttes.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

LES VERRIÈRES

Nous avons la tristesse d'annoncer que notre papa

Yvan AUER

est décédé le 18 décembre 2025, à l'âge de 78 ans.

Une cérémonie en son souvenir aura lieu au temple des Verrières, le vendredi 9 janvier à 14 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

**En ces moments délicats,
exprimez votre amour
et votre respect
avec des cartes
de deuil personnalisées**

**Création
et impression rapide**

**imprimerie
Montandon**
Créons | Imprimons | Au Vallon

Rue de la Place d'Armes 15
2114 Fleurier | Val-de-Travers
+41 32 861 10 28
info@imprimeriemontandon.ch
imprimeriemontandon.ch

COUVET

Madame
Arlette PANCHAUD
née Biselli

s'en est allée le 30 décembre 2025, dans sa 82^e année.

Sont dans la peine:

Son mari: Paul **Panchaud**,

Ses enfants:

Nicolas **Panchaud** et son amie Juanita, Catherine et Yvan **Jungen-Panchaud**,

Ses petits-enfants:

Jérémie, Sarah et Florian, Maxime, Jonathan, Chloé, Régis,

Ses sœurs et son beau-frère:

Martine **Treuthardt**,

Marianne et François **Seewer**,

Son frère: Claude **Biselli** et son amie Sandra,

Sa belle-sœur et son beau-frère: Colette et André **Pugin**, ainsi ses neveux et nièces, les familles parentes, alliées et amies.

La cérémonie d'adieu a eu lieu en la Chapelle aux Concerts à Couvet, suivie de la crémation sans suite.

Adresse de la famille: Monsieur Paul Panchaud
Rue du Quarre 40
2108 Couvet

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Son épouse, ses enfants et petits-enfants ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
André SCHNETZ

1939-2025

survenu le 22 décembre 2025.

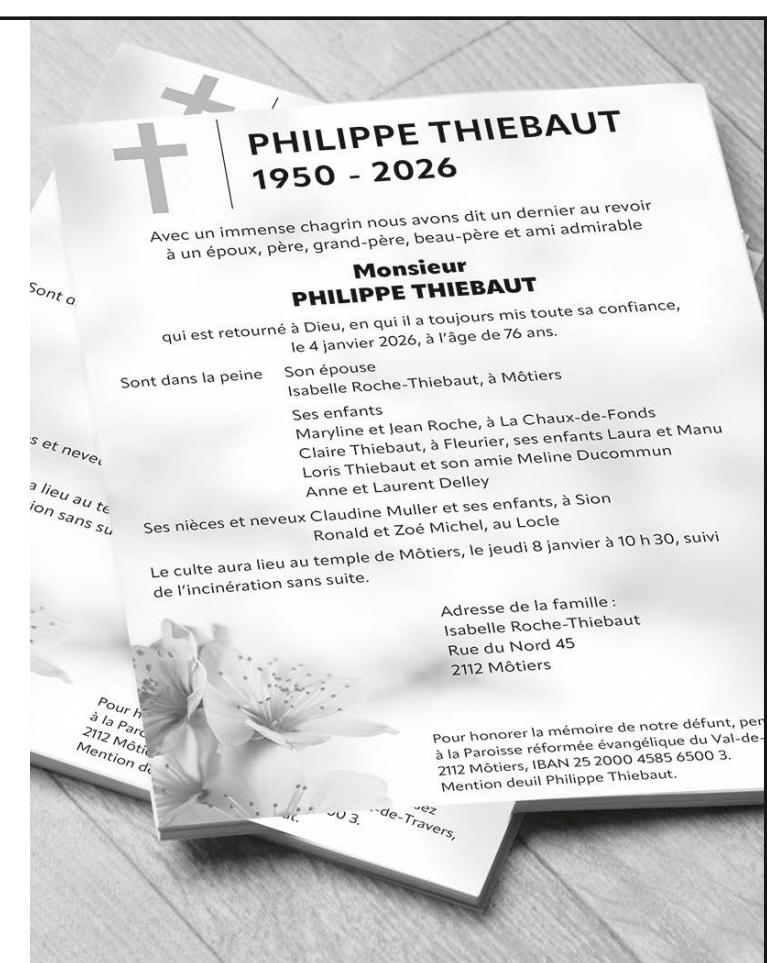
Adresse de la famille: Madame Claudine Schnetz
Patinage 21
2114 Fleurier

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

La société Cyclophilie MTB à Fleurier a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Madame
André SCHNETZ

papa de Jacques Schnetz, membre et ami de la société. Elle présente à la famille ses sincères condoléances.



NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAUX PROJETS !

La nouvelle année est bien sûr l'occasion de souhaiter à chacune et à chacun le meilleur pour les mois à venir ; c'est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée mais aussi de regarder ce qui nous attend en 2026.

Après une année riche en réalisations avec par exemple la mise en service des nouvelles structures d'accueil extrafamilial à Fleurier (en 2024) et à Couvet (en 2025) et l'inauguration de la nouvelle chaufferie et l'extension du chauffage à distance des Bayards, le programme de l'année qui commence ne faiblira pas.

Les services communaux travailleront tout d'abord à mettre en œuvre les crédits et projets déjà approuvés par le Conseil général.

Les études techniques et économiques du projet de chauffage à distance de Môtiers entrent dans leur dernière phase pour déterminer le prix de la chaleur et valider la construction du réseau. Pour la piscine des Combes, le projet commencera avec la phase de planification et de lancement des processus de marchés publics afin de sélectionner les mandataires qui auront la responsabilité du projet. Du côté de Couvet, la rénovation de la traversée routière du village se poursuivra entre la place des Halles et la rue Saint-Gervais – une éventuelle extension du réseau de chauffage à distance pourrait d'ailleurs se greffer à ces travaux si une solution est trouvée rapidement pour réaliser une chaufferie sur le site Dubied qui fait suite à l'acceptation du dernier crédit pour la redynamisation dudit site. Le volet « accès et stationnement » du projet avancera en parallèle.

Réaliser ces projets est une chose, mais il faut déjà penser à la suite avec plusieurs demandes de crédit qui doivent être soumises au Conseil général dans l'année.

Un crédit-cadre pour l'entretien des routes doit être présenté ; il doit permettre de planifier et de réaliser les travaux de réfection du réseau routier communal pour les cinq prochaines années.

Du côté des infrastructures sportives, le programme d'entretien des terrains de foot initié par la réfection du terrain des Sugits à Fleurier se poursuivra du côté de Couvet, puisque le plan prévoyait la mise en place d'un terrain synthétique sur le terrain d'espaceVal. À l'école, un crédit pour la poursuite du développement du numérique devra également être présenté.

Enfin, ce sont plusieurs systèmes de chauffage de bâtiments communaux qui doivent aussi faire l'objet d'un rapport et d'une demande de crédit. Quatre bâtiments situés en dehors du périmètre des projets de chauffage à distance ont des chaufferies vétustes qui devront être remplacées et neuf autres bâtiments pourraient pour leur part s'intégrer à terme au projet de chauffage à distance développé par un acteur privé sur Fleurier.

Programme copieux qui connaîtra sans doute son lot de difficultés à surmonter mais que le Conseil communal et les services communaux porteront encore avec l'ambition de participer activement au dynamisme de notre commune.

Encore une excellente année à toutes et à tous ! •



INFORMATIONS PRATIQUES

DÉCHIQUETAGE DES SAPINS DE NOËL

Afin de permettre le recyclage des sapins de Noël, le service des travaux publics organise une matinée de déchiquetage, le **samedi 10 janvier 2026 de 8 h à 11 h 30** au chauffage à distance (CAD), Grand-Rue 18b, à Couvet.

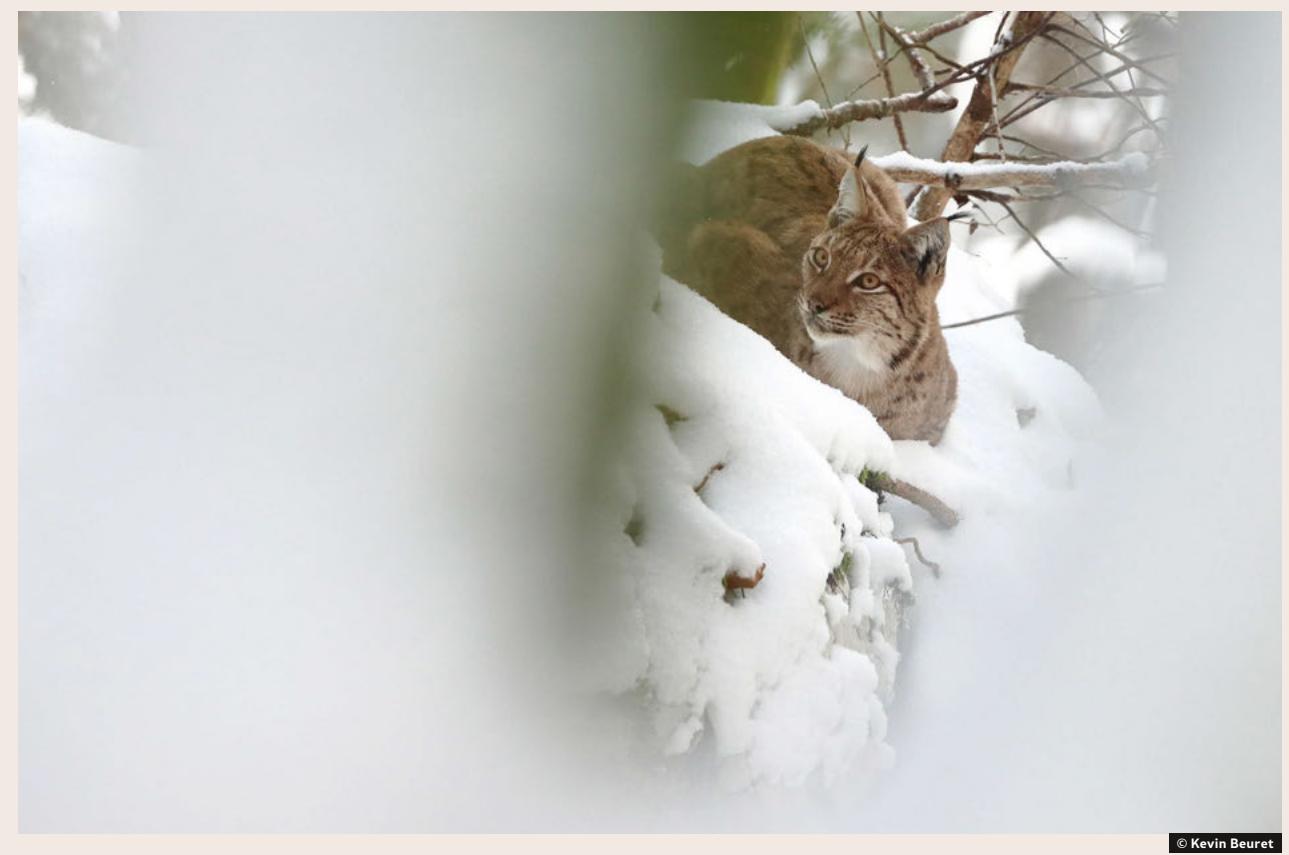
Si vous êtes intéressés par ce service, veuillez vous rendre sur place avec votre sapin où un employé communal se tiendra à votre disposition pour la suite des opérations.

avis officiels

PHOTO ANIMALIÈRE

LYNX BORÉAL

Une femelle lynx surveille son petit qui joue non loin dans la neige. •



© Kevin Beuret

VENTE DE TITRES DE TRANSPORT

Les **cartes journalières CFF** à prix préférentiel (à partir de 39 francs), qui permettent de se déplacer sur tout le réseau CFF durant une journée complète, sont en vente à l'Hôtel de ville de Fleurier, à l'Hôtel de ville de Couvet et à espaceVal ; ces mêmes guichets vendent maintenant aussi les billets de transport pour le réseau transN (zone tarifaire Onde Verte).

Les guichets communaux distribuent donc maintenant les billets à oblitérer (**billets simples, cartes multicourses et cartes journalières**) pour les zones 30 (entre Les Verrières, La Côte-aux-Fées et Couvet), 33 (entre Travers et Noirague) et aussi pour descendre à Neuchâtel (complément avec les zones 10 et 11).

Cette possibilité s'ajoute au guichet transN de la gare de Fleurier, aux automates qui restent disponibles dans toutes les gares, aux applications CFF et FAIRTIQ ainsi qu'à la nouvelle possibilité d'acheter des billets par SMS (www.transn.ch/sms). •

ANNONCES

ABBAYE 2026

Les sociétés locales et les marchands itinérants désirant exploiter un stand ou une buvette lors de la prochaine fête de l'Abbaye du 27 au 29 juin 2026, sont priés de s'inscrire par écrit.

Les demandes doivent contenir une description succincte de l'offre proposée ainsi que les éventuelles patentés ou autorisations dont le demandeur est titulaire et qui sont en lien avec l'activité qu'il est prévu d'exercer dans le cadre de la fête. Les dimensions exactes du stand doivent également être indiquées.

Les demandes doivent être adressées à : Protection de la population, Abbaye de Fleurier, Grand-Rue 38, 2108 Couvet jusqu'au 31 janvier 2026.

Passé ce délai, les réservations ne seront plus prises en considération.

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMONews et www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet. **Plus d'informations :** www.vdt.ch/page/mises-enquete-publique



Adresses	Dates limites oppositions	Bien-fonds	Descriptions
Boveresse – Plan-Essert 3	19.01.26	1378	Mise en conformité de constructions illicites
Môtiers – Rue de la Gare 16	19.01.26	1397	Extension du bâtiment de production
Fleurier – Chemin de Montenay 1	19.01.26	2759	Remplacement du chauffage existant (mazout) par une pompe à chaleur air/eau extérieure

LES FILMS

au cinéma du Val-de-Travers

Salut Betty

De Pierre Monnard, comédie, avec Sarah Spale, Martin Vischer, Johanna Hächler, Rabea Egg...

Nous sommes en 1956: la rédactrice publicitaire Emmi Creola est chargée de commercialiser les produits d'une entreprise d'huiles alimentaires et, malgré la résistance de son agence, invente le personnage fictif de Betty Bossi. La « cuisinière et femme au foyer de la nation » fictive devient populaire, reçoit des lettres d'admirateurs et Emmi se retrouve sous les feux de la rampe. Entre l'agence, la jalouse de ses collègues masculins et sa famille, elle est de plus en plus épuisée.

La femme de ménage

De Paul Feig, thriller, avec Sydney Sweeney, Amanda Seyfried, Brandon Sklenar...

En quête d'un nouveau départ, Millie accepte un poste de femme de ménage à demeure chez Nina et Andrew Winchester, un couple aussi riche qu'énigmatique. Ce qui s'annonce comme l'emploi idéal se transforme rapidement en un jeu dangereux, mêlant séduction, secrets et manipulations. Derrière les portes closes du manoir Winchester se cache un monde de faux-semblants et de révélations inattendues... Un tourbillon de suspense et de scandales qui vous tiendra en haleine jusqu'à la dernière seconde.

Arco

De Ugo Bienvenu, animation, aventure, science fiction, avec Swann Arlaud, Alma Jodorowsky, Margot Ringard Oldra...

En 2075, une petite fille de 10 ans, Iris, voit un mystérieux garçon vêtu d'une combinaison arc-en-ciel tomber du ciel. C'est Arco. Il vient d'un futur lointain et idyllique où voyager dans le temps est possible. Iris le recueille et va l'aider par tous les moyens à rentrer chez lui.

Le chant des forêts

De Vincent Munier, documentaire, avec Vincent Munier.

Après La Panthère des neiges, Vincent Munier nous invite au cœur des forêts des Vosges. C'est ici qu'il a tout appris grâce à son père Michel, naturaliste, ayant passé sa vie à l'affût dans les bois. Il est l'heure pour eux de transmettre ce savoir à Simon, le fils de Vincent. Trois regards, trois générations, une même fascination pour la vie sauvage. Nous découvrons avec eux cerfs, oiseaux rares, renards et lynx... et parfois, le battement d'ailes d'un animal légendaire: le grand tétras.

Zootopie 2

De Byron Howard, Jared Bush, animation, aventure, comédie, famille, avec Marie-Eugénie Maréchal, Ginnifer Goodwin, Alexis Victor...

Zootopie 2 permettra de retrouver le savoureux duo de choc formé par les jeunes policiers Judy Hopps et Nick Wilde qui, après avoir résolu la plus grande affaire criminelle de l'histoire de Zootopie, découvrent que leur collaboration n'est pas aussi solide qu'ils le pensaient lorsque le chef Bogo leur ordonne de participer à un programme de thérapie réservé aux coéquipiers en crise. Leur partenariat sera même soumis à rude épreuve lorsqu'ils devront éclaircir – sous couverture et dans des quartiers inconnus de la ville – un nouveau mystère et s'engager sur la piste sinuose d'un serpent venimeux fraîchement arrivé dans la cité animale...

Évasions musicales**Musique baroque au programme du premier concert de l'année**

Les Évasions musicales souhaitent à leur fidèle public une heureuse nouvelle année et se réjouissent de le retrouver ce dimanche à 17h dans le cadre intimiste si apprécié de la Chapelle aux Concerts de Couvet. Pour ce premier concert, elles ont réinvité le jeune ensemble Hortus Amoris dont la fougue, le charisme et la haute virtuosité font toujours grande impression.

Catherine Michel débute son parcours artistique par la danse et le piano, avant de se consacrer au chant, d'abord à Lausanne puis à la Guildhall School de Londres et à la Schola Cantorum de Bâle. À l'aise dans le répertoire scénique, elle incarne l'Ange dans « Les Surprises de l'Enfer » d'Isabelle Aboulker, Chloé dans « Daphnis et Chloé » d'Offenbach et tout récemment Vénus



Charlotte Schneider, instigatrice du projet Hortus Amoris.

Avec ce tout nouveau programme intitulé « Le Retour de la Paix », inspiré par le titre d'une cantate de Montéclair, Hortus Amoris propose une immersion dans la musique baroque française. Ce programme mêle chant et instruments (flûtes, violon, viole de gambe et clavecin) dans des airs de cantates ou d'opéras français et des œuvres instrumentales qui les mettent en lien. Les textes parlent d'amour heureux ou torturé, de paix, de nature et de rossignols et la musique leur fait écho. Aux compositeurs français s'ajoute Georg Philipp Telemann qui était également apprécié en France et qui séjournera quelques mois à Paris vers la fin de sa vie. C'est là qu'il composera ses fameux « Quatuors parisiens » dont l'un sera interprété lors du concert.

dans « Vénus and Adonis » de John Blow à Neuchâtel avec la compagnie Barocc'opéra. Depuis 2021, elle chante dans l'Ensemble Vocal de Lausanne.

La flûtiste **Charlotte Schneider** étudie à Neuchâtel, à Lausanne et à la Schola Cantorum où elle obtient un master en pédagogie musicale en flûte à bec et un master en traverso, tous deux avec distinction. À son palmarès également, le 1^{er} prix d'un concours international réputé de flûte à bec solo à Londres. Charlotte est directrice artistique de Barocc'opéra et préside l'association Flauto Dolce Lausanne. En 2022, elle a enregistré chez Claves « Clair Obscur » avec l'organiste Guy-Baptiste Jaccottet. Elle enseigne en privé dans le canton de Neuchâtel et au Conservatoire populaire de Genève.

Croix-Rouge neuchâteloise**Des bouquets de mimosa pour semer l'égalité des chances**

Du 29 au 31 janvier, la traditionnelle vente de mimosa de la Croix-Rouge neuchâteloise se tiendra sur différents stands installés dans les centres commerciaux du canton. L'intégralité des bénéfices sera versée au Fonds Mimosa qui vient en aide à de jeunes Neuchâtelois défavorisés.

Le dernier week-end de janvier, le canton de Neuchâtel fleurit aux couleurs de la solidarité grâce à la vente de bouquets de mimosa et, pour la première fois, de cartes postales. Près de cent trente bénévoles se réunissent dans les régions de La Chaux-de-Fonds, du Littoral et du Val-de-Travers avec un objectif commun: favoriser l'égalité des chances pour les enfants issus de familles aux revenus modestes. Camps de vacances, leçons de piano, entraînements de foot, formations ou encore soins médicaux, le Fonds mimosa soutient l'épanouissement et le développement des adultes de demain. En 2025, un peu plus de 18'000 francs ont été attribués aux familles défavorisées de notre canton. Une bénéficiaire du Fonds Mimosa témoigne: « Ma fille avait des douleurs si fortes... je l'ai emmenée en urgence chez le dentiste, je n'avais pas le choix. Mais la facture

était si élevée que je ne pouvais pas payer. Heureusement, la Croix-Rouge neuchâteloise a financé son soin. »

Les bouquets de mimosa se déclinent en cartes postales

Dès cette année, la vente de mimosa de la Croix-Rouge neuchâteloise s'enrichit d'une nouveauté: aux traditionnels bouquets de mimosa s'ajoutent des cartes postales illustrées aux couleurs de ces fleurs emblématiques. Cette initiative permet d'offrir une alternative accessible aux personnes allergiques au mimosa, tout en renforçant le soutien au Fonds.

Le Fonds mimosa a besoin de bénévoles pour continuer à fleurir

Cette année encore, la Croix-Rouge neuchâteloise doit recruter suffisamment de bénévoles pour assurer

Regula Schwab a plusieurs cordes à son violon: elle fait résonner son instrument en formation d'orchestre comme en musique de chambre, en musique contemporaine, en improvisation libre et lors de performances. Avec son duo Krond-Flast, elle a enregistré un disque « From baroque to future rock », s'est produite dans des festivals de jazz renommés et a gagné une bourse Pro Helvetia pour un projet d'échange culturel en Inde. Regula enseigne le violon au Conservatoire de Bienne.

Sacha Levy débute son apprentissage de la viole de gambe à l'âge de 9 ans à Dieppe puis le poursuit à la Schola Cantorum. Elle étudie actuellement à Lyon. Elle a suivi des cours de vièle à archet ainsi que de consort renaissance. Sacha se produit avec différents ensembles tels que le Concert de la Reine. Lauréat de l'édition 2022 du concours Jeunes Talents, son Ensemble Saint-Honoré a été invité dans différents festivals de musique ancienne en France et aux Pays-Bas.

Damien Desbenoit a étudié le clavecin et la musique ancienne à Genève, l'orgue à Lausanne et Stuttgart. Il participe aux résidences Jeunes ensembles au festival d'Ambronay. Il est fréquemment engagé comme accompagnateur, chef de chant et assistant et mène ses propres projets en tant que directeur d'ensemble et chef de chœur. Il est organiste titulaire au temple de Lausanne-Chailly ainsi qu'à la paroisse catholique de Morat et est engagé comme accompagnateur et enseignant à la HEM de Neuchâtel.

Dimanche 11 janvier à 17h, Chapelle aux Concerts de Couvet. Entrée libre, collecte recommandée. Le public est chaleureusement invité à la verrée qui suivra le concert.

Comm.

Art et médecine à travers les âges

Mercredi 14 janvier 2026 à 14h30 au collège secondaire JJR de Fleurier, conférence de Jacques Aubert, médecin, ancien chargé de cours à l'Université de Lausanne.

Depuis la nuit des temps, l'homme a cherché à se soigner pour préserver son intégrité et tenter de repousser la mort. La préoccupation de l'homme face à la maladie ou au mal-être se lit de manière éloquente dans les œuvres d'art, pour peu qu'on y prête attention.

Les œuvres traitant le sujet sont innombrables, allant du dessin à la sculpture, en passant par la fresque, la gravure ou la littérature. Mais la peinture s'avère la plus féconde en la matière.

Nous verrons l'art et la médecine marcher de concert et se donner la main. « *Il faut que la peinture serve à autre chose qu'à la peinture* », disait Matisse.

Les conférences sont gratuites pour les membres et une participation de 10 francs sera demandée aux non-membres.

Comm.



la tenue des stands dans les régions de La Chaux-de-Fonds, du Littoral et du Val-de-Travers, sans que certains stands devront être fermés, avec pour effet la diminution du soutien à disposition des familles neuchâteloises.

que devant la Migros de Fleurier, sera tenu par les bénévoles.

Trouvez toutes les informations sur notre site ou le site de l'association de l'ASMB (Association suisse du mimosa du bonheur).

Pour le Val-de-Travers, un stand au Centre commercial de Couvet ainsi

Comm.

BASKET**En quatre mois, les progrès fleurisans sont flagrants**

Avant Noël, le club de basket de Fleurier s'en est allé affronter Oldstars Hünibasket pour son sixième match de la saison. Les Vallonniers sont toujours à la recherche de leur deuxième victoire dans le championnat de 3^e ligue. Ce n'est pas passé très loin contre les solides troisièmes du classement. Dommage.

«La rencontre a été très serrée et on a finalement perdu de 10 points. Vous avez dit que c'était dommage ? C'est le bon mot car tout s'est joué dans les 120 dernières secondes», appuie le coach William Dupuis. Malgré la défaite, celui qui a repris l'équipe, il y a quelques mois, se dit satisfait des progrès constatés: «Les automatismes commencent à se mettre en place. On a été très bons en défense et on a eu de très bonnes phases de jeu en attaque. Ce match prouve que l'on peut aller chercher des victoires contre des adversaires de haut de tableau. Nous devons y croire encore plus !» L'absence de certains joueurs – blessés – pèse actuellement sur

l'effectif. «Surtout qu'ils sont grands et qu'ils font du bien dans le jeu», étaie William. «Mais dans l'ensemble, le mélange prend bien au sein de l'équipe.»

La fierté d'un coach qui croit en ses joueurs

Les fêtes n'ont donc pas seulement fait du bien à la tête, elles ont permis de récupérer les blessés pour la reprise, prévue ce 9 janvier, à domicile contre Burgdorf II, 20 h 30. «On voit de plus en plus de spectateurs à nos parties et c'est une motivation supplémentaire pour les joueurs. De mon côté, j'ai passé quatre mois parfaits au BC Fleurier. Tout le monde est

très investi et il y règne un formidable état d'esprit. En venant au club, je savais qu'il y aurait beaucoup de travail mais quand je vois de quoi mes joueurs sont capables, je suis très fier d'eux.»

De quoi rêver à un bon classement en fin de saison? «Cette année est basée sur le travail avant tout mais on a quand même un objectif ambitieux qui est d'aller se caler en milieu de tableau.» Avec cette mentalité, un premier bon pas est fait dans cette direction. Reste à faire suivre le second...

Kevin Vaucher

SKI DE FOND**Swiss Nordic Trophy au Tessin et à Berne et Coupe d'Europe en Autriche**

Le Swiss Nordic Trophy, un circuit d'épreuves nationales dévolues à la relève (moins de 16 ans), a repris ses droits le week-end du 20 au 21 décembre dernier, à Campra (Tessin).

Plusieurs athlètes de la région ont pris part à ce rendez-vous de la relève. **Garçons U12, 2 km:** 3. Matteo Ruembeli, Chasseron-Les Rasses, 8'02. **Filles U14, 4 km:** 5. Célia Ruembeli, Chasseron-Les Rasses, 16'25. **Garçons U14, 4 km:** 15. Jules Cassi, La Brévine, 16'45 – 45. Jules Heger, La Brévine, 19'08.

Ce même week-end, c'est en Autriche que Wilma Lauenstein et Ilan Pittier, du SC La Vue-des-Alpes, se sont rendus afin de participer à la Coupe d'Europe, à St-Ulrich am Pillersee.

Wilma Lauenstein a profité de prendre un maximum d'expérience lors d'une compétition de cette envergure. Elle a terminé 36^e du sprint libre et 25^e du 10 km en classique, des épreuves qui se sont entièrement déroulées sur de la neige naturelle. Quant à Ilan Pittier, il avoue qu'il n'a pas évolué à son



Wilma Lauenstein.

meilleur niveau lors de cette compétition continentale et qu'il s'est un peu trompé dans le choix de skis. L'athlète, engagé uniquement lors du sprint en style libre, reste tout de même dans le haut du panier se qualifiant jusqu'en quarts pour atteindre le 20^e rang.

Deuxième étape du Swiss Nordic Trophy

Nouvelle année, nouveau format lors de la 2^e étape du Swiss Nordic Trophy qui s'est déroulée à Kandersteg (Berne), lors du 1^{er} week-end de 2026.



© Pixelperfection.kp

Ilan Pittier.

Biathlon sprint: garçons U11: 21. Gaston Heger, La Brévine, 14'26. **Garçons U13:** 8. Achille Heger, La Brévine, 15'59 – 10. Matteo Ruembeli, Chasseron-Les Rasses, 16'06. **Filles U15&U16:** 10. Milla Pittier, La Vue-des-Alpes, 14'50. **Garçons U15&U16:** 24. Mathieu Schmid, La Vue-des-Alpes, 20'23 – 31. Jules Cassi, La Brévine, 21'13 – 39. Jules Heger, La Brévine, 22'33.

Départ en ligne skating: Filles U10 1.5 km: 12. Augustine Heger, La Brévine, 6'36. **Filles U12, 2 km:** 23. Lou Cassi, La Brévine, 7'24. **Garçons U12, 2 km:** 5. Matteo Ruembeli, 5'51 – 16. Gaston Heger, 6'50. **Filles U14, 4 km:** 16. Célia Ruembeli, 12'18 – 28. Line Nappi, La Vue-des-Alpes, 12'59. **Garçons U14, 4 km:** 22. Jules Cassi, 11'51 – 32. Achille Heger, 12'19'8 – 33. Jules Heger, 12'19'9. **Filles U16, 6 km:** 5. Milla Pittier, La Vue-des-Alpes, 16'54. **Garçons U16, 6 km:** 10. Erik Lauenstein, La Vue-des-Alpes 15'03.

Skicross: Filles U10: 2. Augustine Heger, 1'42. **Garçons U12:** 6. Gaston Heger, 1'14. **Garçons U14:** 4. Achille Heger, 1'02.

Comm.

Nous réalisons vos projets à votre image.

**HOCKEY SUR GLACE - 2E LIGUE****Fleurier est «dans le coup» avant la dernière ligne droite !**

Le CP Fleurier sort de la période des fêtes avec le sentiment du devoir «passablement accompli». Après une période délicate marquée par 4 défaites entre le 3 et le 20 décembre, les joueurs de Thibaut Creuze ont bien négocié leur double confrontation contre Vendlincourt, conclue par deux succès. Le dernier en date remonte à samedi devant 258 spectateurs à Fleurier.

Fleurier – Vendlincourt 5-2 (1-1, 2-0, 2-1). Les étoiles du coach (top 3): *Marthaler **Marquis *Richter**

«Après une pause d'une semaine, qui a fait du bien aux organismes, nous n'avons pas joué notre meilleur hockey samedi. Mais je pense que c'est important de trouver les ressources pour gagner un match même en ne jouant pas à notre top niveau», réagit l'entraîneur Thibaut Creuze. «On voulait bien terminer 2025 et bien commencer 2026 !» Chose faite, si ce n'est avec la manière au moins avec les honneurs.

Objectif top 4 toujours en ligne de mire

Surtout, l'état d'esprit affiché a été le bon: «Chez eux – le 22 décembre –, nous avons accumulé beaucoup d'erreurs et cela leur a permis de nous mettre à distance. Mais j'ai adoré la réaction de mes joueurs et leur persévérance pour faire en sorte de revenir et de renverser ce match.» Résultat des courses, le score déficitaire de 4-1 est passé à 4-6 grâce à une seconde partie de duel mieux négociée.

Kevin Vaucher

RÉSULTATS CLASSEMENTS**Hockey sur glace****2^e ligue**

Saint-Imier – Fleurier 4-1 (2-0, 0-1, 2-0). But: Humbert-Droz

Vendlincourt – Fleurier 4-6 (3-1, 1-2, 0-3). Buts: Humbert-Droz, Vermot-Petit-Outhenin, Marquis, Marthaler (3x)

Fleurier – Vendlincourt 5-2 (1-1, 2-0, 2-1). Buts: Vermot-Petit-Outhenin, Humbert-Droz (2x), Marthaler (2x)

Moutier 17 10 1 1 5 72 :48 33

Yverdon-les-Bains 16 10 1 0 5 84 :55 32

Star Chx-de-Fds 15 8 2 1 4 57 :42 29

Franches-Mont. 16 7 1 2 6 53 :52 25

Fleurier 15 8 0 0 7 62 :59 24

Saint-Imier 15 7 1 0 7 50 :50 23

Vendlincourt 15 4 0 1 10 48 :76 13

NE Young Sprinters 15 1 1 2 11 38 :82 7

3^e ligue

Fleurier – Les Enfers-Mautfaucon 7-6 AP (1-1, 3-2, 2-3). Buts: Pipoz (2x), Derendinger M. (2x), Gueissaz, Pellet

1. Vallorbe 17 12 1 1 3 104 :55 39

2. Le Locle 16 11 2 0 3 81 :40 37

3. Courtételle 17 11 2 0 4 105 :69 37

4. Star Chx-de-Fds 16 11 1 0 4 102 :58 35

5. Moutier II 17 9 1 2 5 78 :56 31

6. Les Enfers-Mont. 17 8 1 2 6 73 :62 28

7. Val-de-Ruz 17 7 2 1 7 66 :65 26

8. Corgémont 18 7 1 2 8 70 :63 25

9. Franches-Mont. 16 7 1 1 7 70 :70 24

10. Ponts-de-Martel 18 4 2 2 10 49 :84 18

11. Fleurier 16 4 2 1 9 46 :74 17

12. Tavannes 18 2 0 2 14 55 :107 8

13. Bassescourt 17 1 0 2 14 46 :142 5

Autres résultats

U14-A: Moutier – Fleurier 9-8

U14-TOP: Tramelan – Fleurier 1-19

U18-A: Delémont – Fleurier 4-2



U18-A: une minute de silence a été faite avant le coup d'envoi en mémoire des victimes de la tragédie de Crans-Montana. Fleurier contre Franches-Montagnes 6-4.

imprimerie Montandon
imprimeriemontandon.ch

Créons
Imprimons
Au Vallon



GÉNIE CIVIL & TRAVAUX PUBLICS

LBG SA
Rue Centrale 3
2112 Môtiers (NE)
T 032 863 24 04
www.lbg-sa.ch

garages hotz SA
Tél. 032 864 61 61  2105 Travers
www.garages-hotz.ch



Waeber HMS SA

Rue du Levant 17
2114 Fleurier NE
+41 32 861 47 29
+41 32 861 47 30
info@waeberhms.ch
www.waeberhms.ch

Championnat de 3^e ligue **FLEURIER II** reçoit **MOUTIER II** Samedi 10 janvier - 20 h 15

U16-A samedi 10 janvier à 17 h
FLEURIER – NEUCHÂTEL UNIVERSITÉ

U14-A samedi 10 janvier à 12 h
FLEURIER – SAINT-IMIER

U14-TOP dimanche 11 janvier à 12 h
FLEURIER – NEUCHÂTEL UNIVERSITÉ

Championnat de hockey sur glace 2^e ligue

FLEURIER reçoit **NE YOUNG SPRINTERS** Mardi 13 janvier **20 h 30**



Centre de sports de glace à Fleurier



PEUGEOT

CONSTRUCTION
VB MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
TRANSPORT
TERRASSEMENT
2112 MÔTIERS - 078 602 52 08

www.vbconstruction.ch

contact@vbconstruction.ch

BCN

ÉLECTRICITÉ SA

Rue du Pré 20
2114 Fleurier
+41 32 861 55 55
info@arelectricite.ch

la Mobilière

Agence du Val-de-Travers
Fabien Chapatte
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16
www.mobiliere.ch

imprimerie Montandon

imprimeriemontandon.ch

Créons | Imprimons | Au Vallon

BUCHS FRÈRES SA

Entre-deux-Bolles 3 • CH-2117 La Côte-aux-Fées
Tél. 032 865 11 28 • Fax 032 865 12 28
E-mail buchs-freres@bluewin.ch
www.buchs-freres.ch



Pinto

Plâtrerie • Peinture • Façades

Ch. des Grands-Clos 35 – 2115 Buttes
T. 032 863 20 93 – F. 032 863 20 94
info@spinto.ch – www.spinto.ch

FASEL & Fils SA

ECHAFAUDAGES + PONT-ROULANTS

Route de la Gare 68 2017 Boudry
Tél : 032 841 41 31 Fax : 032 841 41 32
www.fasel-echafaudage.ch

Eaux minérales
Vins - Bières - Spiritueux
Bezençon Boissons Sàrl
et distillerie d'absinthe

Ruelle Rousseau 5 - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 23 18 - Fax 032 861 45 33
bezencon.boissons@bluemail.ch